Saint-Sym'info

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°105 • MARS 2024

BUDGET

AGIR POUR SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

saintsymphoriendozon.fr

TUTO • AU FIL DE L'O • RÉTRO • O CŒUR DE • PATRIMO • NÉO • LIBRE EXPRESSION • MÉMO

TUTO

La taxe foncière

QUI EST CONCERNÉ ?

La taxe foncière est un impôt local qui concerne les propriétaires ou usufruitiers d'un logement au 1er janvier. Cette taxe est due même si le logement est loué.

La propriété doit être fixée au sol et présenter le caractère de véritable bâtiment : maison ou appartement, parking, bâtiment commercial...

Elle concerne aussi les propriétés non bâties, comme les terres d'exploitation agricole, les sols des propriétés bâties.

COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?

Base imposable du bien = la moitié de la valeur locative cadastrale*, calculée par l'État

x

Taux d'imposition applicables

=

taux votés par les collectivités bénéficiaires d'une part de la taxe foncière (taux communal, taux intercommunal, taux du syndicat intercommunal, taux taxe ordures ménagères)

+

Frais de gestion de l'État

=

Taxe foncière

QUELLES SONT LES EXONÉRATIONS ?

Il existe plusieurs cas où vous pouvez être totalement ou partiellement exonéré de cette taxe selon votre âge, vos revenus, votre situation et le type de bien dont vous disposez.

Les constructions nouvelles, reconstructions ou additions de construction sont exonérées de taxe foncière durant les deux années qui suivent leur achèvement.

> impots.gouv.fr

À QUOI SERT-ELLE ?

Elle représente des recettes pour la commune et sert à financer les services publics locaux.

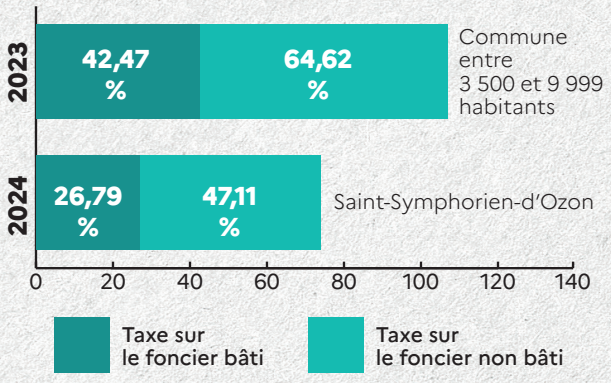

0 % d'augmentation de la part communale.
Une constante depuis 2014.

* loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Il est actualisé et revalorisé chaque année.
Entre 1 et 3 % en moyenne par an, il a été réévalué à 7,1 % en 2023 en raison de l'inflation.

Publication mensuelle de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (sauf en août)

Directeur de la publication : **Pierre Ballesio**
Conception graphique : **Latitude Saint-Herblain**
Mise en page : **Catherine Ornon**
Photos : **ville de Saint-Symphorien-d'Ozon sauf mention**
Couverture : Freepik
Impression : **IML**
Tirage : **2 700 exemplaires**
Distribution : **services techniques municipaux**

Restons informés

Hôtel de Ville
24 rue Centrale
69360 Saint-Symphorien-d'Ozon
04 78 02 36 36

• www.saintsymphoriendozon.fr
• www.lavillalouvier.fr

• mairie@saintsymphoriendozon.fr

• Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon
• Espace Louise Labé

Application « Saint-Sym' » :
• Info / Signalement / Notification
> *Pensez à sa mise à jour !*

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : VÉRIFIONS ET ANTICIPONS

Demandes

En 2023, 5 356 demandes ont été enregistrées. Elles sont en hausse de 25 % par rapport à l'année 2022.
1 demande sur 6 provient d'un Symphorinois.

Délais

Ils sont variables selon la période de l'année. Actuellement, il faut un mois et demi pour obtenir un rendez-vous en mairie afin de déposer son dossier complet.
Il faut compter en moyenne 3 à 4 semaines de fabrication, ce qui porte à deux mois et demi environ l'obtention de son nouveau titre.

Le site **rendezvouspasseport.ants.gouv.fr** permet de connaître les délais des autres communes qui se sont enregistrées sur le site.

Démarches

Elles s'effectuent sur internet. La pré-demande en ligne est à privilégier. Il vous faudra venir deux fois en mairie : une première fois pour valider et enregistrer votre dossier, sur prise de rendez-vous en ligne, puis pour retirer votre nouvelle pièce d'identité, sans rendez-vous (tous les jours sauf le mardi matin).
Les dossiers doivent être déposés et récupérés en personne.
La présence des mineurs est obligatoire. Ils devront être accompagnés d'un représentant légal.
Assurez-vous d'avoir toutes les pièces nécessaires avant votre rendez-vous : si le dossier est incomplet, il ne pourra pas être traité.

> + d'infos : www.saintsymphoriendozon.fr, rubrique Mes démarches

ÉDITO

Budget 2024 voté ! La préparation du budget nécessite une vision claire des finances publiques. Grâce à la rigueur des élus sur les projets de la commune et le travail assidu des agents sur la tenue comptable, nous sommes satisfaits de présenter, une nouvelle fois, un budget qui reflète une gestion saine des finances.

Malgré le contexte inflationniste, **“nous sommes ainsi toujours en capacité de mener à bien les projets correspondant à notre programme électoral, et cela sans augmenter les impôts des Symphorinois.”** Les chantiers principaux de cette année seront l'agrandissement de l'école des Marais, avec la création d'un restaurant scolaire, ainsi que d'importants travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du patrimoine de notre commune.

Le bien-être des administrés et l'amélioration du cadre de vie sont des sujets qui nous tiennent à cœur. Toutefois ils sont aussi l'affaire de tous. Les petits gestes et les efforts du quotidien profitent à la collectivité. C'est pourquoi le Conseil municipal des enfants vous invite à participer à une matinée écocitoyenne ce samedi 16 mars.

Nous vous attendons nombreux !

Pierre Ballesio
Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon
Président de la Communauté de communes du pays de l'Ozon

Agenda

Matinée écocitoyenne
Nettoyage de printemps
Samedi 16 mars
8 h 30 : départs depuis la mairie et l'espace Louise Labé
11 h 30 : arrivée au Parc Dupoizat

Conseil municipal
Mardi 19 mars
Séance publique
à 19 h 00 en mairie

Forum Jobs d'été
Mercredi 3 avril
De 14 h 00 à 18 h 00
à l'espace Louise Labé
+ d'infos : pays-ozon.com

SÉCURITÉ : UNE NOUVELLE RÉUNION PUBLIQUE

Un temps d'échanges sur la thématique de la sécurité est prévu mercredi 20 mars à 18 h 30 à l'Orangerie. Il est ouvert à tous les habitants. Élus, police municipale et gendarmerie seront présents pour faire le bilan de l'année 2023 et évoquer les projets de 2024. Les personnes souhaitant intégrer le dispositif de participation citoyenne pour la lutte contre les cambriolages sont également les bienvenues.

> Vous avez des questions à poser mais ne serez pas présents ?
Contactez Ludovic Gaguin, adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique : l.gaguin@saintsymphoriendozon.fr

ÉCOLE DES MARAIS : UNE CIRCULATION ADAPTÉE

Les travaux d'extension de l'école des Marais, qui démarrent en mars, impliquent une modification de la circulation automobile et piétonne :

- La rue René Cassin est fermée à la circulation à partir du premier rond-point mais un cheminement piéton est maintenu le long du stade de football.
- Un parking provisoire est mis à la disposition des familles à côté de la piscine. Le muret, démoli, facilitera les déplacements. Le site donne directement accès à pied à l'école, en longeant les terrains de tennis.

Parking provisoire menant à l'école des Marais.

Rejoignez les classes en 4 !

Vous changez de dizaine en 2024 ou avez déjà passé le cap en début d'année ? Vous souhaitez vous retrouver avec d'autres conscrits ? Participez à une réunion d'information, mardi 12 mars à 19 h 00 à la Maison des associations (salle Octavum). Votre présence déterminera le lancement de l'association pour de futures festivités !

> + d'infos auprès de Nadine Brouty : 06 70 74 10 55 ; nadine.brouty@free.fr

L'ARTISANAT FAIT SON CINÉMA !

La Chambre des métiers et de l'artisanat et la structure Info Jeunes de la CCPO organisent un forum destiné aux 4e et 3e de chaque collège du territoire. L'événement mettra l'artisanat en lumière à travers des rencontres avec des artisans et des apprentis. Il se veut un éclairage sur les métiers, les formations, les conditions de réussite. Le rendez-vous a lieu jeudi 28 mars, de 10 h 00 à 11 h 30 à l'espace Louise Labé.

LA DÉCHETTERIE, à l'heure d'été

Du 1er mars au 31 octobre, la déchetterie allonge ses horaires d'ouverture au public, à savoir :

- lundi, mercredi, vendredi, samedi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 14 h 00 - 18 h 00
- mardi : 8 h 30 - 12 h 00
- jeudi : 14 h 00 - 18 h 00

En cas de canicule, un créneau unique : 8 h 00 - 13 h 00.

État civil

René Wintrich

Conseiller municipal depuis 2014, René Wintrich était un homme assidu, franc, attentif aux deniers communaux. Son travail sans faille et sa préparation minutieuse des dossiers étaient exemplaires, en particulier dans le domaine du patrimoine. D'importants chantiers ont pu voir le jour en partie grâce son implication : les réalisations du restaurant des 2 écoles, de l'Ovalie ou de la nouvelle crèche, la réhabilitation du domaine Dupoizat…

Durant ses années de mandature, il aura fait preuve d'une remarquable constance dans sa fonction d'élu, sans compter son temps : toujours présent aux réunions de travail ou de chantier et aux conseils municipaux, y compris jusqu'à ces derniers mois.

Soucieux du bien commun et du bonheur d'autrui, il se sera battu jusqu'au bout, jusqu'à ce 18 janvier 2024.

RÉTRO

Partagez vos clichés de Saint-Sym' !

Belle vue, archive... envoyez-nous vos photos pour les faire découvrir aux Symphorinois ! Elles pourront être publiées dans le magazine ou sur la page Facebook Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon (accessible sans compte).

> mairie@saintsymphoriendozon.fr

Liens

Un repas dans la bonne humeur, offert aux seniors de 70 ans et plus,

dimanche 11 février à l'espace Louise Labé !

Esprit d'équipe

La classe de CM1 de l'école des Marais

a été récompensée pour son dessin sur le thème du Père Noël aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Diplômes collectif et individuels et goûter ont été offerts le 30 janvier.
Les maternelles des Marais et les CE1 de l'école du Parc ont aussi été lauréats !

Résidence

Fin janvier, l'espace Louise Labé accueillait

pour une 3e semaine la compagnie Art' Scenic qui créé et répète sa nouvelle pièce de théâtre, L'Avare. Du Molière revisité, programmé le 7 juin prochain !

Jeu d'observation

Remise des lots aux gagnants du jeu de l'anomalie,

le 22 janvier, en présence de commerçants. 26 personnes ont été récompensées pour leur fine observation des magasins en décembre dernier.

CŒUR DE BUDGET

AGIR POUR SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

MALGRÉ LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES ET L'INFLATION ACTUELLE, SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON PARVIENT À CONSERVER L'ÉQUILIBRE DE SON BUDGET, ET DONC LA CAPACITÉ, AUX DEUX TIERS DU MANDAT, À CONTINUER DE MENER DES PROJETS STRUCTURANTS.

BUDGET COMMUNAL

16,6 millions

FONCTIONNEMENT

7 447 000 €

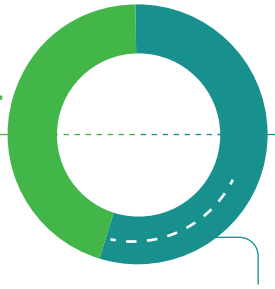

INVESTISSEMENT

9 143 000 €*

* dont les restes à réaliser 2023 en dépenses d'un montant de 4 232 321 €, notamment liés à l'extension de l'école des Marais.

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

La Ville doit gagner autant que ce qu'elle dépense. Les recettes comprennent :

- **les impôts** (part communale de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires)
- **les subventions d'autres collectivités** (État, Région, Département)
- **les dotations de l'État** (selon la superficie du territoire, le nombre d'habitants, les revenus moyens de la population…)
- **ce que les habitants paient** quand ils utilisent un service ou un équipement de la Ville (crèche, cantine, accueil de loisirs, location de salles, bibliothèque, spectacle…)
- **le résultat reporté :** l'argent non dépensé des précédents budgets

FONCTIONNEMENT

Il correspond au quotidien de la collectivité, à l'ensemble des dépenses qui servent à faire fonctionner les services publics gérés par la Ville : état civil, crèche, cantine, accueil de loisirs, entretien des espaces verts, soutien aux associations, culture, urbanisme… C'est aussi le salaire des agents, les indemnités des élus, les fournitures et l'énergie.

Les marges de manœuvre dégagées par le fonctionnement de la collectivité sont toujours limitées en raison de :

- **la conjoncture économique :** hausse des énergies (électricité, gaz) ;
- **la hausse des prix** répercutée par les fournisseurs et prestataires de services ;
- **la mise en place de mesures décidées par l'État** (rémunération) ;
- **la poursuite de choix antérieurs** (remboursement des emprunts).

VIE ASSOCIATIVE

La commune pérennise son soutien aux associations locales. L'enveloppe consacrée aux subventions est de 33 000 €, comme les précédentes années.

INVESTISSEMENT

Il sert à aménager la ville ou à rénover des bâtiments communaux.
Les principaux projets sont :

VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS
106 5000 €

- Réfection de chemins piétons
- Remplacement d'une benne
- Réhabilitation de poteaux incendie

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS
78 800 €

- Participation à l'acquisition de silos à verre
- Réfection des chemins ruraux
- Réfection du sol souple de l'aire de jeux du Clos Saint-Georges
- Filet pare-ballons

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME
79 000 €

- Subvention pour la création de logements sociaux
- Subvention pour l'opération façades
- Extension de réseaux

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
91 260 €

- Caméras (déplacement, remplacement, sous réserve de subventions)
- Nouveaux serveur et logiciel pour la vidéoprotection
- Équipements de sécurité

PATRIMOINE
4 081 700 €

- Rénovation énergétique des bâtiments
- Réfection de l'éclairage en led (gymnase, mairie, Orangerie, salle Bonny, salle des fêtes de l'espace Louise Labé)
- Réalisation d'un nouveau restaurant scolaire et de cinq classes supplémentaires à l'école des Marais
- Réhabilitation des locaux de la police municipale
- Étude et travaux pour le projet de maison médicale

INFORMATIQUE
71 900 €

- Acquisition ou évolution de logiciels métiers
- Renouvellement du parc de téléphonie

790 000 €

> MONTANT DES SUBVENTIONS À PERCEVOIR

190 000 €
de la Région pour le projet d'extension de l'école des Marais

600 000 €
du fonds vert (État) pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux, dont Henri Cochet.

EMPRUNT

Pour financer ses grands travaux, la Ville emprunte de l'argent aux banques. 1 549 596 € sont inscrits au budget 2024 pour les projets d'investissement en cours (école des Marais, rénovation énergétique des bâtiments communaux).

Ratio de l'encours de la dette

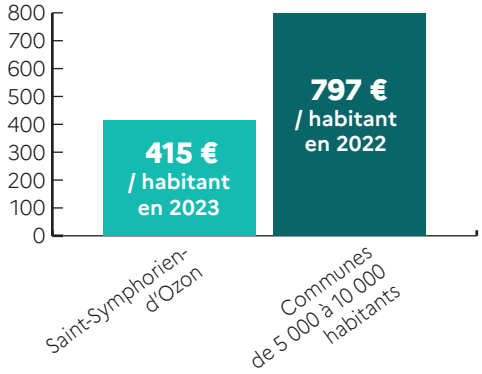

Chiffres de l'observatoire des finances de la gestion publique locale

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT
1,6 M€

LE SPORT À SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

L'activité la plus ancienne pratiquée à Saint-Symphorien-d'Ozon serait le « sport boules ». La première société bouliste a été fondée en 1887. Son siège social était basé à l'hôtel du Louvre.

19 ans plus tard, en 1906, le football club de l'Ozon (FCO) est créé. C'est en 1935 qu'il fait son apparition officielle avec la création de l'association sportive de l'Ozon (ASO).

Fin des années 1940, on note aussi la présence de l'Amicale laïque qui favorise la pratique de l'athlétisme et de la gymnastique, notamment pour les filles.

À partir de 1965, tout s'accélère. Sous l'impulsion de la municipalité, quatre événements majeurs se produisent :

- ouverture de la piscine en août 1965 et mise à disposition de deux courts de tennis à proximité
- recrutement d'un maître-nageur sauveteur durant l'été, également moniteur d'activités physiques pour les enfants en période scolaire
- création du club omnisports : le cercle sportif de l'Ozon (CSO) regroupant boules, football et rugby, en 1966
- ouverture du gymnase municipal en 1969

Inauguration de la piscine municipale en août 1965.

Ozon Courir

En 1987, quelques adeptes de la course à pied se retrouvent pour créer une section jogging au sein de l'Amicale laïque. Avec une dizaine puis une vingtaine d'adhérents, quelques activités se développent : relais des familles (en septembre), journée du cœur avec les pompiers (au printemps).

En 1990, un raid Saint-Symphorien-d'Ozon - Burago di Molgora (ville italienne), est organisé à l'occasion du 10e anniversaire du jumelage. C'est un vrai succès et la naissance d'un esprit club. La manifestation est reprise en 1991, dans l'autre sens.

En 1992, la section jogging quitte l'ALSSO et devient Ozon Courir.

Le 21 mars 1993, la première grande course est organisée à Saint-Symphorien-d'Ozon. Nommée Ozon Courir sur l'autoroute, c'est un semi-marathon (21 km) qui emprunte l'A46 Sud (avant sa mise en service) entre le rond-point de Chaponnay et la proximité de la sortie Communay.

La manifestation se perpétue depuis dans la campagne sous le nom de Printemps d'Ozon Courir, le 2e dimanche de mars. Elle compte un semi-marathon et des courses plus courtes (10 km, course enfants). Les départs et arrivées avaient lieu sur la place du Marché jusqu'en 1997, puis sur la place Charles de Gaulle jusqu'en 2008 et la rue de la Piscine en 2009. Ils sont situés sur l'avenue Robert Schumann depuis 2010.

Ozon Courir sur l'autoroute, en mars 1993 !

> Printemps d'Ozon Courir 2024, dimanche 10 mars : course nature 10 km, trails de 18 et 28 km, courses enfants.

Source : *SSO Sports Saint-Symphorien-d'Ozon*, Mémoire d'Ozon, 2010

LA CRÈCHE SE MET À L'HEURE DES JO !

Conseil de crèche

Personnel de la crèche, élu et parents sont réunis au sein d'un conseil de crèche. Trois fois par an, ils échangent sur le fonctionnement et les activités de la structure. Ainsi, « Le sport dans tous ses états », en référence aux Jeux Olympiques, fait l'objet d'une journée mensuelle jusqu'en juillet. En février, un parcours de ski (cartons et boîtes de mouchoirs aux pieds !) et un atelier peinture sur les anneaux olympiques ont été réalisés.

Une journée ski à la crèche, jusqu'aux combinaisons et bonnets !

Défilé jusqu'aux Jardins du Louvre pour le carnaval.

Carnaval

Le carnaval, le 13 février, a été l'occasion pour l'équipe de la crèche de revêtir des tenues sportives (rugby, tennis, football), en référence aux Jeux Olympiques ! Les plus grands enfants ont défilé jusqu'aux Jardins du Louvre, accompagnés de trois membres de la crèche, de deux parents, d'une bénévole et de deux stagiaires de 3e. Aire de jeux, dégustation de bugnes symphorinoises et atelier maquillage ont ponctué cette journée colorée !

Semaine de la petite enfance : FAVORISER LES ACTIVITÉS FAMILIALES

Du 18 au 25 mars, La Coccinelle prépare un programme d'activités pour la semaine nationale de la petite enfance. Peinture, jeux d'eau, goûter : l'objectif principal est d'associer enfants et parents. La visite au producteur voisin des Légumes bio du Richardin sera une nouvelle occasion d'être au contact des animaux (poules, cochon, poney, chèvres naines) et de se familiariser avec la diversité des fruits et légumes. Une animation quotidienne s'adressera aux 15 mois/3 ans.

Spécial inscriptions !

On pense (déjà) aux prochaines vacances !

L'accueil de loisirs fonctionnera pendant les vacances scolaires de printemps, du 15 au 26 avril. Les inscriptions seront ouvertes le mercredi 13 mars à 7 h 00 via le portail familles. Pensez à vous préinscrire en amont, et de préférence pour l'année.

Stage de 2nde : le SNU compte

En juin prochain, un stage d'observation est instauré par le Gouvernement pour les élèves de seconde générale et technologique. Il devra se dérouler en entreprise, en administration ou au sein d'une association, sur deux semaines, du 17 au 28 juin. Chaque lycéen pourra ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation. Des dérogations sont notamment prévues pour les élèves inscrits au service national universel (SNU).

> www.education.gouv.fr

Chasse aux œufs

Les trésors seront à trouver dans le jardin de la crèche, vendredi 26 avril. Les enfants de la Belette bleue participeront également à l'animation.

LIBRE EXPRESSION

Horizons 2020

Avec le printemps revient le temps du budget.

Les premières graines de celui de Saint-Symphorien-d'Ozon ont été plantées à l'automne.

Il a bien poussé durant l'hiver, grâce au labeur des agents et des élus, qui l'ont irrigué au long d'un chemin composé de multiples étapes, pour proposer en ce mois de mars un bel arbre financier, droit et bien équilibré, doté d'un tronc ferme et de deux branches majeures, la section d'exploitation et ses 7 447 245 Euros, celle d'investissement et ses 9 142 782 Euros.

Ces sommes permettront pour la première de faire fonctionner nos services publics, pour la seconde de donner naissance ou faire croître de nombreux projets, les plus coûteux étant ceux de l'urbanisme avec le lancement imminent des travaux de l'école et du restaurant scolaire des Marais, la rénovation énergétique de nos bâtiments, l'étude et le chantier de la maison médicale.

Ces projets sont aussi les plus visibles pour vous. Cependant de nombreux autres investissements traduisent les choix qui ont été effectués par vos représentants en matière de cadre de vie, de vidéoprotection, de culture, d'informatique…, chacun chiffré avec attention.

Plus que jamais en effet la conjoncture inflationniste exige une grande vigilance sur nos dépenses de fonctionnement, car en matière de finances publiques c'est l'excédent dégagé sur ces coûts qui constitue les capacités d'investissement. Or cette année l'énergie aspirera 200 000 Euros supplémentaires, les dépenses de personnel 100 000 Euros du fait de la revalorisation bien normale du traitement de nos presque cent agents.

Le 13 février, outre le budget 2024 de la Ville, ont été prises plusieurs autres délibérations : l'une au titre du compte de gestion 2023, qui statue sur les opérations effectuées au cours de l'année passée, une autre au titre du compte administratif, qui prend acte du résultat, et une troisième qui décide de son affectation.

Enfin, malgré le contexte et au contraire de certaines communes de la CCPO nous avons voté le maintien du taux des impositions locales : 11,95 % pour les résidences secondaires et autres (pour rappel la taxe sur l'habitation principale a été supprimée), 26,79 % pour les propriétés bâties et 47,11 % pour les propriétés non bâties.

Nous souhaitons au terme de cette tribune vous remercier : le consentement à l'impôt est une nécessité démocratique. Le vôtre contribue à la bonne santé des finances de notre commune, il nous permet de continuer à l'embellir et de vous servir le mieux possible.

Ozon l'Avenir

Lors du dernier débat d'orientation budgétaire et lors du vote du budget, vos élus Ozon l'Avenir ont questionné la pertinence d'avoir deux projets de création de maison médicale dans la commune. Le premier projet se situe dans l'actuelle maison des associations avec un financement municipal dont le remboursement, par les loyers des futurs personnels de santé, reste très hypothétique. Le second est un projet plus ambitieux, sur fonds privés, intégrant une maison médicale mais également l'ALGED, une résidence sénior ainsi que des logements collectifs et individuels.
Ce dernier projet nous apparaît plus prioritaire et surtout moins risqué pour les finances de la commune. L'achat – quasi inévitable – et la réhabilitation de l'ancien bâtiment du Crédit Agricole, quai Hector Berlioz, pour créer une maison médicale de centre-bourg, incluant l'actuel cabinet de dentiste, seraient sûrement moins coûteux.

La création d'une nouvelle maison des associations demeure toujours aussi incertaine. C'est pourquoi nous restons vigilants sur la politique de la majorité en matière de vie associative et rappelons la nécessaire concertation concernant la future implantation de ce local.

Nous portons cette même vigilance sur le dimensionnement des infrastructures de la commune au regard de l'accroissement prévisionnel de la population. Les logements se multiplient et la population se rajeunit, de nouvelles places en crèche, un relais de petite enfance, de nouveaux espaces périscolaires… devraient être envisagés sur le moyen terme pour anticiper les besoins des Symphorinois.

La réunion publique sur la nouvelle école des marais est symptomatique du fonctionnement de la majorité : elle informe – avec réticence – de ses projets mais se trouve vite gênée au moindre commentaire de nos concitoyens.

Nous croyons au contraire en la force du collectif pour construire ensemble notre avenir commun. C'est pourquoi, dès le mois prochain, nous vous donnerons la parole, sur notre site internet, pour donner un nouveau souffle à la démocratie locale. Une parole libre, respectueuse et ouverte sur les projets dont notre commune a tant besoin. Nous comptons sur vous. Rendez-vous sur ozonlavenir.fr.

MÉMO

Espace Louise Labé

> Cinéma*

La Zone d'intérêt (VOST)
Mar. 5

Daaaaaali !
Mar. 12

Le Molière imaginaire
Ven. 15

Black tea (VOST)
Mar. 19

La Vie de ma mère
Mar. 26

Dune
Ven. 29

*Séances à 20 h 00

> Chanson

Agilé Bery

Les Fouteurs de joie, nos courses folles
Ven. 8
20 h 30
COMPLET

> Ciné évasion

Remplace le Beaujolais !

DR

Le Rhône, un écrin de vie en sursis
Merc. 13
14 h 00

> Théâtre

Julie Moulin

Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?
Ven. 22
20 h 30

Bibliothèque

Escape game « Il faut sauver Brigitte Jones »
Merc. 13 à 14 h 00
Gratuit, sur inscription

Bibli O Vert : un printemps éco-culturel
Dictée sur le thème de l'écologie
Sam. 23 à 14 h 00 - À l'Orangerie
Film documentaire :
La ferme des Bertrand
Merc. 27 à 20 h 00
À l'espace Louise Labé
Entrée gratuite
> tout le programme sur bibliotheques.pays-ozon.com

Rencontres littéraires
Mokhtar Amoudi pour son 1er roman
Les Conditions idéales
Jeu. 28 à 19 h 00
Tiffany Tavernier pour son roman
En vérité, Alice
Jeu. 4 avril à 19 h 00 - À la bibliothèque
Inscription auprès de la librairie
Les Cocottes rousses

Clubs de lecture
Comité du 1er roman
Jeu. 7 à 19 h 15
Mangado
Sam. 30 à 11 h 00
L'Heure est aux livres
Mar. 2 avril à 14 h 00

Lectures enfantines
4 ans et + : **merc. 13 à 17 h 30**
0-3 ans : **merc. 27 à 10 h 30**

Permanences numériques
Jeu. 14 et 28 de 15 h 30 à 17 h 00

Ciné mômes
4 ans et + : **merc. 27 à 16 h 00**

La Villa Louvier

Expositions

Regards croisés, Visages / Paysages
Jusqu'au 10 mars
Par Jean Lechartier
et Philippe Ramu
> Entrée libre, de 15 h 00 à 19 h 00

From Sirius
du 14 au 20 mars
Par M. Sand
> Jeu. : vernissage sur invitation à partir de 17 h 30 ;
Entrée libre :
ven., sam., dim. : 14 h 00 - 17 h 00 ;
mar. et merc. : 10 h 00 - 13 h 00

> + d'infos : www.lavillalouvier.fr

Vie associative

Concert de printemps
Dim. 24 à 16 h 00
Par l'Orchestre junior et l'Harmonie des enfants de l'Ozon
Espace J. Monnet, Sérézin-du-Rhône
Entrée libre
Réservation conseillée : 06 52 57 80 40

Marche printanière
Dim. 7 avril
5-12-18 km
espace L. Labé
Par Handisport val d'Ozon

Saint-Symphorien-d'Ozon

Matinée écocitoyenne

Samedi 16 mars

Départ 8 h 30
mairie (place)
ou
espace Louise Labé

Arrivée 11 h 30
Parc Dupoizat

Ouvert à tous

freepik

Gants et gilets fluo conseillés - Sacs fournis
En partenariat avec le Conseil municipal des enfants et le Sitom